



Département de

Envoyé en préfecture le 25/11/2022

Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le

ID : 057-215705807-20221124-RICHEDEL220035-DE

Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

# Commune de RICHE

## Séance du

**Judi 24 Novembre 2022 à 18 heures 30**

sous la Présidence de M. Robert FORÊT, Maire

• Date de convocation du Conseil Municipal :	24/11/2022
• Conseillers élus :	11
• Conseillers en fonction :	11
• Conseillers présents :	10
• Procurations :	0

Le secrétariat a été assuré par :

- **POINT n°005** Réf.délib. RICHE220035

- **OBJET** : Réserve foncière de la chapelle, pour l'aménagement d'un parking

Monsieur le Maire fait état de la lettre transmise par Monsieur le Président de la commission communale d'aménagement foncier de RICHE. Celle-ci précise la possibilité dans le cadre de l'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental de constituer une réserve foncière destinée à l'exécution ultérieure de projets communaux ou intercommunaux. Ces projets sont susceptibles de concerner des équipements, d'aménagement, de protection et de gestion de l'environnement et des paysages ou de prévention des risques naturels, en application des articles L.123-27 à L.123-31 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Une demande expresse doit être présentée et transmise à Monsieur le Président de la commission communale. Monsieur le Maire propose :

Que soit attribuée à la commune dans le cadre de la réserve foncière une partie de la parcelle suivante :

*République Française*

*Liberté - Egalité - Fraternité*



► Mairie de RICHE ● 23, rue de l'école ● 57 340 - RICHE

Email : [mairiederiche@orange.fr](mailto:mairiederiche@orange.fr)



Département de

Envoyé en préfecture le 25/11/2022

Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le

ID : 057-216705807-20221124-RICHEDEL220036-DE

Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

# Commune de RICHE

Xxx m2 de la parcelle Section 23 Parcelle 66 appartenant à DELATTE tel que précisé sur le plan joint à la délibération en limite de la parcelle ONAC section 23 parcelle 49

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Demande que soient attribuées à la commune les parcelles proposées dans l'objectif de réaliser l'équipement.

Pour extrait conforme,

RICHE, le 24 Novembre 2022

Mr le Maire,

Robert FORET



Présent extrait de délibération  
Transmis à la Préfecture de la  
Moselle pour contrôle de légalité

*République Française*  
*Liberté - Egalité - Fraternité*



Mairie de RICHE ● 23, rue de l'école ● 57 340 - RICHE

Email : [mairiederiche@orange.fr](mailto:mairiederiche@orange.fr)



Envoyé en préfecture le 25/11/2022  
Reçu en préfecture le 25/11/2022  
Publié le *Maselle* **SLO**  
ID : 057-215705807-20221124-RICHEDEL220035-DE

Département de

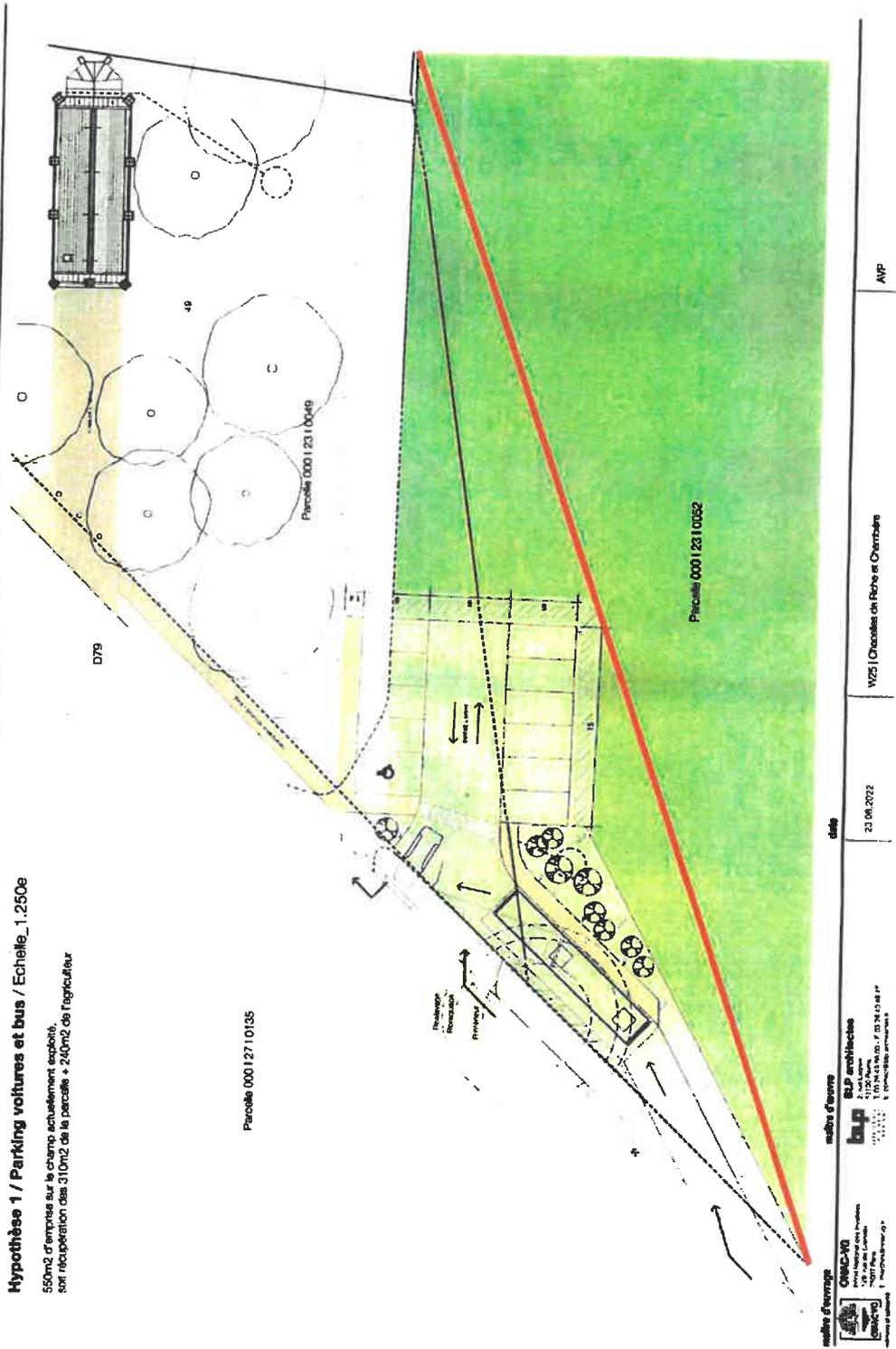
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

# Commune de RICHE

## Nécropole de Riche création d'un parking

### Hypothèse 1 / Parking voitures et bus / Echelle\_1.250e

550m<sup>2</sup> d'emprise sur le champ actuellement agricole, soit réaffectation des 310m<sup>2</sup> de la parcelle + 240m<sup>2</sup> de l'agriculteur



maître d'ouvrage  
**CHM-AD**  
SARREBOURG  
maître d'œuvre  
**BJP architectes**  
11200 Sarrebourg  
03 83 31 07 88  
www.bjp-architectes.fr

date  
23.06.2022

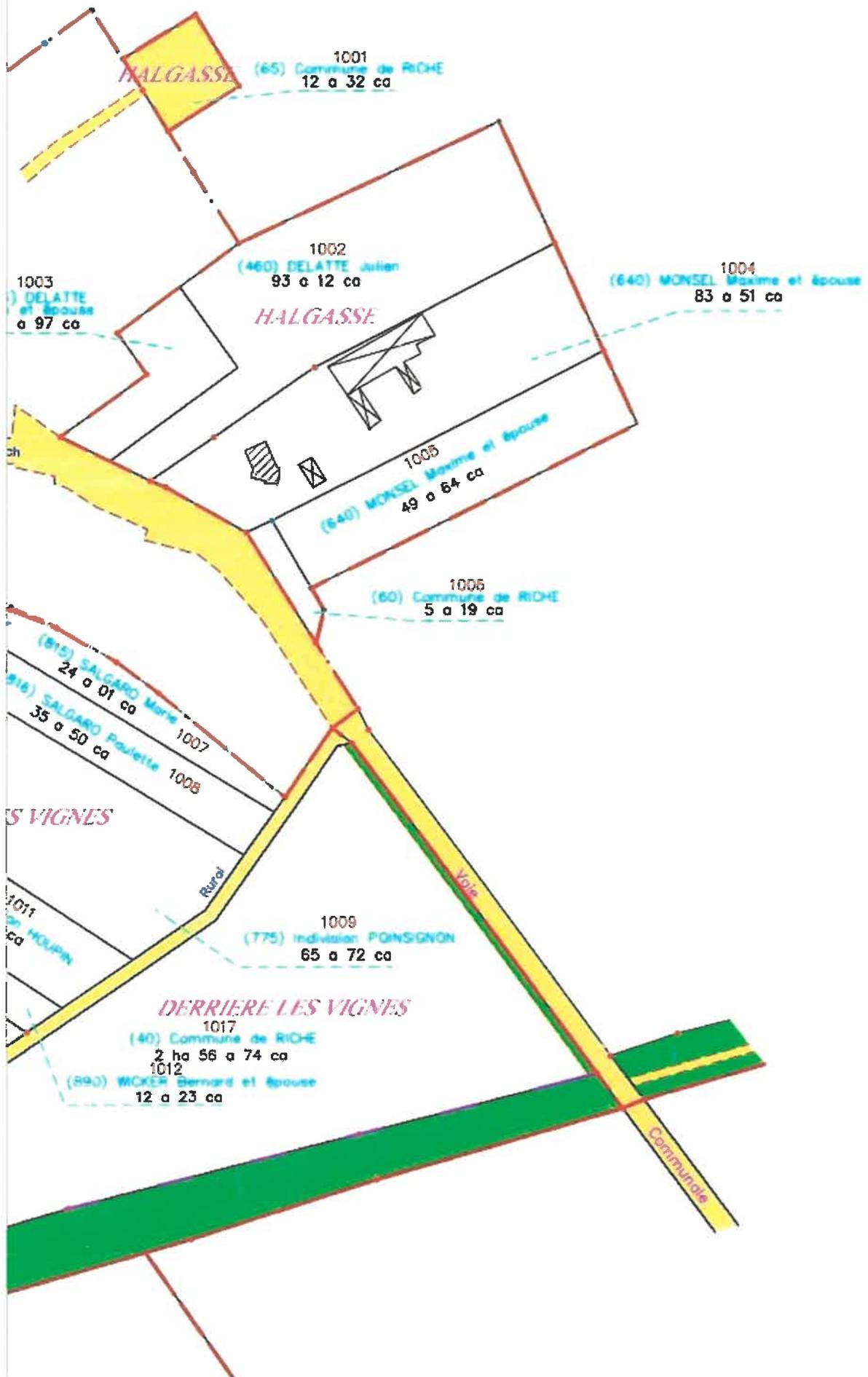
W25 | Oracles de Riche et Chertelle

AWP



Mairie de RICHE • 23, rue de l'école • 57 340 - RICHE

Email : [mairiederiche@orange.fr](mailto:mairiederiche@orange.fr)





1010  
(880) SZABO Irre et épouse  
45 a 92 ca

1013  
(325) BLANC Patrick  
6 a 11 ca

1015  
(700) PIERSON Christian et épouse  
19 a 70 ca

1014  
(705) PIERSON Christian et  
32 a 13 ca

(600) PIERSON Christian  
10 a 85 ca 1016

1023  
(40) Commune de RICHE  
19 ca

1022  
(488) DELATTE Julien  
et épouse  
9 a 75 ca

1024  
DELATTE Julien et épouse  
41 a 74 ca

1025  
(515) FORET Robert et épouse  
25 a 74 ca

1019  
(50) Commune de RICHE  
39 a 34 ca

1020  
(40) Commune de RICHE  
1 ha 90 a 64 ca

1018  
(50) Commune de RICHE  
92 ca

**LE ROBERT**

1 ha 82 a 38 ca

1021 3 a 03 ca  
750 Cours d'eau non navigable et non flottable appartenant aux propriétaires des deux rives

**DERRIÈRE**

Sentier

Rue

Rue

Sentier

Sentier

Sentier